

St Mart'Infos



Semestriel n°16
Janvier 2016

Edito du Maire

Castelmartinoises, Castelmartinois,

Les budgets communaux sont de plus en plus difficiles à boucler.

La baisse importante des dotations de l'état nous oblige à être très vigilants. Il nous faut rechercher des économies sur tous les postes de dépenses afin d'essayer de garder une part d'investissement nécessaire au développement et au dynamisme de notre commune.

Néanmoins, des travaux de mise en accessibilité, de création d'un nouveau chemin piéton entre le cœur du village et le chemin des fourches, de curage de la lagune seront programmés dans les prochains mois.

Prochainement, un city-stade sera installé sur une partie du plateau sportif existant derrière l'école ; une aire de jeux sera aménagée à destination des plus jeunes et des familles avec la mise en place de bancs et tables, la plantation de haies et d'arbres. Quelques jeux d'enfants termineront l'aménagement.

Un nouvel outil est à votre disposition pour vous informer de tout ce qui a trait à notre commune.

Le site www.mairie-saintmartinlechatel.fr est accessible à tout instant et vous révèle ce qui fait notre activité administrative et associative.

La loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République remet en cause l'existence de notre intercommunalité, aujourd'hui cinquantenaire. Cette loi prévoit notamment la rationalisation de la carte des intercommunalités au 1^{er} janvier 2017.

Le préfet de l'Ain a présenté son projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, visant à former une nouvelle communauté d'agglomération en fusionnant Bourg-en-Bresse Agglomération avec les communautés de communes de St Trivier de Courtes, Coligny, Bresse-Dombes-Sud-Revermont, Treffort, La Vallière et Montrevel-en-Bresse.

Les communes et intercommunalités se sont prononcées et devaient rendre leur avis avant fin décembre 2015.

Le Schéma Départemental sera arrêté par le préfet avant fin mars 2016 suivi du lancement des projets de fusion afin que tout soit prêt au 1^{er} janvier 2017.

La création d'une intercommunalité plus forte semble nécessaire face aux enjeux à venir.

La réflexion sur l'avenir de notre collectivité doit donc englober le territoire élargi et tout ce qui s'y rapporte et non plus que l'intérêt communal.

Il faudra veiller pour que le mot fusion rime toujours avec négociation, création, imagination, passion mais jamais avec destruction. Faisons CONFIANCE A L'AVENIR.

Merci à tous ceux qui font vivre notre commune, le tissu associatif, riche à St Martin, le personnel communal, les pompiers, les enseignants ainsi que la population qui participe aux différentes activités du village.

Je vous adresse au nom du conseil municipal mes meilleurs vœux pour l'année 2016.

Le Maire, Jean-Luc JACQUET

Vous trouverez dans le nouveau numéro de la Plaine tonique un article complet consacré aux modifications découlant de la loi NOTRe .

Depuis début septembre, notre commune dispose d'un site internet



Site réalisé avec Campagnol.fr
Maires Ruraux de France

Accueil du site

Actualités

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Le Maire ainsi que l'ensemble du conseil municipal vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année. La municipalité présentera ses vœux le **samedi 9 janvier 2016 à 11H** à la salle des fêtes. L'ensemble de la population est conviée à cet événement.

FERMETURE DE LA MAIRIE

La **mairie sera fermée du mercredi 23 décembre au vendredi 1er janvier**. Une permanence pour les inscriptions sur les listes électorales sera tenue le jeudi 31 janvier de 14h à 16h.

MODIFICATION DES JOURS DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

En raison des vendredis 25 décembre et 1er janvier fériés, la collecte des ordures ménagères prévue ces jours-là est avancée aux jeudis 24 et 31 décembre pour Saint-Martin le Châtel sauf pour le Blétonnet, Balmont, les Mathieux, la Dentelière, Curlin, et Confranchesse.

RETOUR EN IMAGES SUR LE MARCHÉ DE NOËL

Les illuminations et le marché de Noël, organisés par le Comité des fêtes, ont rassemblé la population autour des exposants réunis à la salle des fêtes, des membres de l'association du Sou des écoles qui ont vendu des plats cuisinés et des bénévoles de la bibliothèque qui exposaient des dessins réalisés par les enfants. Le père Noël était présent pour distribuer

Conseil municipal

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le **mercredi 20 janvier à 20 H 30** dans la salle du conseil.

Retrouver [ICI](#) la dernière convocation et les compte-rendus des précédents conseils municipaux.

Agenda

JANVIER

- Vendredi 8** : Assemblée générale du Western Horseman Team 01
- Samedi 9** : Vœux de la municipalité (11H)
- Jedi 14** : Collecte de sang (16H-19H)
- Dimanche 17** : Quine loto du Sou des écoles
- Samedi 23** : Bal Country du Western Horseman Team 01
- Dimanche 24** : Assemblée générale du Comité de fleurissement

FEBRIER

- Samedi 6** : Concours de belote des Donneurs de Sang
- Dimanche 7** : Assemblée générale de l'Amicale des Sapeurs Pompiers
- Vendredi 12** : Assemblée générale du Comité des fêtes

Navigation

- Accueil
- Présentation de la commune
- Vie municipale
- Vie scolaire
- Vie associative
- Vie pratique
- Vie sociale
- Vie économique
- Sécurité
- Tourisme
- Environnement
- Vie intercommunale
- St Mart'Infos
- Marchés publics

Coordonnées

Coordonnées

Régulièrement mis à jour, il vous permet de prendre connaissance de l'actualité de la commune et d'accéder en quelques clics à des informations concernant la vie communale ainsi que des informations pratiques.

Cérémonie des vœux à la population

Le samedi 9 janvier dernier, les habitants de St Martin sont venus nombreux assister à la cérémonie des vœux de la municipalité.

Jean Pierre ROCHE, Président de la Communauté de Communes de Montrevel, a profité de ce moment d'échange pour nous rappeler qu'au 1er janvier 2017, la communauté de communes de Montrevel sera très probablement intégrée dans la nouvelle intercommunalité issue de la fusion de sept intercommunalités.

Cette cérémonie a également permis de récompenser Franck PAGNEUX pour ses 25 années d'engagement en tant que sapeur pompier bénévole.



Si vous êtes intéressé par la fonction de sapeur pompier, n'hésitez pas à prendre contact avec Matthieu REVOL, Chef de corps du CPNI de St Martin ou à la mairie.

Taxe sur les ordures ménagères

Mise en place en 2009 mais jamais appliquée jusqu'à présent, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été prélevée pour la première fois en 2015. En effet, si la Communauté de communes collecte les ordures ménagères, elle n'est pas compétente pour le traitement. Cette tâche est confiée au Syndicat mixte de traitement des déchets ménagers et assimilés Organom. La contribution annuelle à l'habitant a augmenté de 60% en deux années. La part variable liée aux tonnages enfouis est en hausse également. L'instauration de la taxe a été rendue nécessaire pour assurer le maintien de la qualité du service de la collecte et de traitement et faire face à tous ces coûts induits. Cette mesure sauvegarde le niveau de dotation que la Communauté de communes verse aux communes.

Les habitants de la Communauté de communes ont pris l'habitude de mieux trier leurs déchets. Ces résultats encourageants doivent inciter chacun d'entre nous à faire encore mieux tant l'enjeu écologique du recyclage des déchets est primordial, pour nous, mais aussi pour les générations futures. L'enjeu économique est aussi important : un déchet valorisé coûte toujours beaucoup moins qu'un déchet qui finit dans les ordures ménagères. En effet, la collecte et le traitement d'une tonne d'ordures ménagères coûte 237.20€ contre seulement 25.20 € pour une tonne issue du tri sélectif.

Travaux sur la lagune

Afin de garantir le bon fonctionnement de la lagune communale et respecter les objectifs de qualité des rejets au milieu naturel fixés par la réglementation, le curage des bassins est nécessaire. Ce sera le deuxième curage de l'ouvrage depuis sa création en 1991.

Le curage d'une lagune est une démarche longue. La commune a l'obligation de réaliser une étude préalable à l'épandage des boues d'épuration. Cette étude a pour but de montrer l'innocuité et l'intérêt agronomique des boues, l'aptitude des sols à les recevoir, le périmètre d'épandage et les modalités de réalisation de ces épandages. Elle doit également établir un protocole de suivi de la qualité des boues et des sols récepteurs.



Curage des boues



Pompage des boues



Epandage des boues

Pour cela, la commune a missionné la société AGER CONSEILS pour réaliser cette étude, qui sera validé par l'administration avant réalisation des travaux. Les travaux

se dérouleront en été/automne 2016.

Le coût de cette étude s'élève à 8140 € TTC et sera financé par le budget « Assainissement ». Des subventions seront sollicitées auprès de l'Agence de l'Eau RMC et du conseil départemental à hauteur d'environ 50 %.

Etude d'aménagement du centre village



Dans le cadre de l'étude d'aménagement des nouveaux quartiers au centre du village, deux réunions publiques ont déjà été organisées et animées par le bureau d'études BERTHET LIOGIER CAULFUTY afin d'associer la population intéressée par cette réflexion. La première a eu lieu en juillet 2015 et a permis d'identifier et de partager les enjeux des deux sites identifiés au plan local d'urbanisme (PLU) pour accueillir des constructions. La seconde qui s'est déroulée en décembre 2015 avait pour objectif d'échanger sur des esquisses et scénarios proposés par le bureau d'études.

Afin de poursuivre la réflexion sur les scénarios envisageables pour l'aménagement de ces quartiers, un atelier participatif va être programmé en début d'année 2016. Les thèmes abordés porteront essentiellement sur 3 thématiques : la prise en compte de l'environnement (gestion des eaux pluviales,...), les espaces publics et voiries et les formes d'habitat. Les personnes intéressées peuvent se signaler en mairie (par mail, téléphone, ou aux heures d'ouverture du secrétariat).

LA PLAINE YONVIGUE
Communauté de Communes de Richelieu-Basse

Point Recyclage

Vous pouvez déposer dans ces conteneurs uniquement:

Les Emballages

Les Papiers

Le Verre

Il est strictement INTERDIT de déposer des ordures ou des encombrants autour des conteneurs sous peine d'amende (allant jusqu'à 1500€) selon les articles R644-2, R632-1 et R635-8 du code Pénal.

La déchetterie intercommunale située à ETREZ est ouverte du lundi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Renseignements au 04 74 30 85 60

Retour en image sur les 50 ans de la communauté de communes de Montrevel



C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons répondu présent à cet intervillage, l'occasion de rencontrer d'autres castelmartinois et surtout de s'amuser.

En plus d'une organisation bien « ficelée », le soleil était au rendez-vous ainsi que la bonne humeur de tous les participants.

Une équipe motivée constituée de toutes générations nous a permis de terminer 2ème sur 14 équipes présentes.

Cette belle journée s'est terminée par un repas et un spectacle apprécié de tous.

L'équipe des castelmartinois.





Samedi 19 septembre le CCAS a convié les plus de 70 ans au repas annuel à la salle polyvalente. Une quarantaine de convives ont participé à cette journée et apprécié le repas confectionné par Alain Charolles.

Le groupe folklorique « Les Hospitaliers » a animé la fin d'après midi. Quelques danseurs locaux ont également pu se joindre à eux. Ceux qui n'ont pu se rendre à cette journée ont reçu au moment des fêtes la visite des membres du CCAS avec un colis de Noël.



ACCUEIL DE JOUR

LOU VE NOU



L'accueil de jour de l'ADMR des Pays de Bresse (Lou Ve Nou) accueille des personnes âgées présentant des troubles de mémoire ou de coordination et désireuses de rester à leur domicile. Une priorité est accordée aux personnes des Communautés de Communes de Montrevel en Bresse et Saint Trivier de Courtes. Depuis peu, le site de St

Trivier de Courtes assure les transports de personnes du canton de Pont de Vaux sur demande.

Notre personnel qualifié saura être attentif à vos souhaits et vous proposer des activités stimulantes et bénéfiques afin de vous permettre de rester à votre domicile.

Nous nous chargeons de venir chez vous pour vous accompagner à l'accueil de jour et nous vous raccompagnons en fin de journée à votre domicile. Au cours de votre journée, vous partagerez des temps de moments conviviaux avec les autres personnes du groupe (maximum 12 personnes) : un café à l'arrivée, le partage du temps du repas... Mais vous participerez également aux diverses animations qui seront proposées et adaptées à vos souhaits et besoins. Au cours de l'année 2014, des dizaines de personnes ont ainsi pu partager un temps autour d'un jeu de société, d'un atelier créatif, d'un moment de gym douce, des moments de relaxation, d'atelier cuisine, de jardinage... Nous veillons également à vous proposer régulièrement des sorties adaptées à vos capacités physiques. C'est ainsi qu'est né un échange avec l'accueil de jour « l'entre-temps » de Replonges, permettant des rencontres loto, barbecue, sorties à la ferme...

Si vous souhaitez plus de renseignements ou simplement découvrir l'accueil de jour, vous pouvez nous contacter du lundi au vendredi au 06.71.40.93.06.



Liste des délégués de la ligue sur la commune de Saint Martin le Châtel.

pour la vie

- Christiane BARDET
- Joëlle BARDET
- Christiane CLERMIDY
- Sandrine DUBOIS
- Bernard GREFFET
- Christelle RAVET
- Nathalie SARRAZIN
- Jeanine VERNOUX

Merci de leur réserver un bon accueil.

Rendez-vous sur le site internet de la mairie pour plus de renseignements

Face au cancer, on est plus forts ensemble.

L'amicale des Donneurs de sang

L'amicale avec l'aide de l'E.F.S. (établissement français du sang) organise 3 collectes par an sur la commune en soirée (16h 19h).

La partie DON se passe dans le camion de l'EFS (garé le long de la salle des fêtes) et la partie collation se fait dans la salle des fêtes, ainsi que l'accueil pour les enfants des Donneurs.

Les étapes du DON du SANG

vous êtes accueilli(e) par une secrétaire de collecte.

vous vous entretenez avec un médecin qui déterminera votre aptitude au DON.

LE don se fait par un prélèvement entre 420 et 480 ml de sang (le volume dépend de la taille, du sexe et du poids du DONNEUR)

Après votre DON ou pas DON nous vous conseillons de passer à la collation qui vous est offerte (par l'E.F.S.), même juste pour un café.

Vous êtes nombreux et nombreuses à être FIDELES sur nos collectes, nous vous remercions, grâce à vous plusieurs vies sont sauvées.

Nous souhaiterions encourager les personnes qui ont été contre-indiquées par le passé, à venir vous présenter sur une collecte et de demander l'avis du médecin qui déterminera si votre situation a changée.

Quelques exemples :

- ∞ après la fin des antibiotiques : 10 jours
- ∞ après des soins dentaires : 10 jours selon le soin
- ∞ après piercing ou tatouage : 4 mois
- ∞ après un voyage selon le pays (malaria paludisme) : 4 mois
- ∞ après une intervention chirurgicale : 4 mois

Nous finirons par cette phrase : nous avons tous les jours BESOIN de NOUVEAUX DONNEURS de SANG

N'hésitez pas à venir sur une collecte, pour un premier DON il faut être âgé de 18 ans, être muni d'une pièce d'identité, peser au minimum 50 kg , s'alimenter et boire avant le DON.

Maryline DRESIN



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Les 4 étapes du don de sang



La SaintMart'Infernale

En 2015, la SaintMart'Infernale, une course à obstacle de 2500 mètres est venue enrichir le programme des courses pédestres organisées par le Comité des Fêtes dans le cadre de la Fête Patronale.

Plus de 30 équipes de 2 personnes se sont présentées au départ pour affronter les 4 tours de circuit agrémentés de 4 obstacles. Les participants ont du passer des planches, ramper, franchir des ballots de paille, passer à travers un tuyau et traverser un amas de pneus.



De l'avis général, l'épreuve a été appréciée par les participants et par le nombreux public venu applaudir les « exploits » des membres de leur famille, de leurs amis ou voisins. De nombreuses photos sont disponibles sur le site de la course www.fouledelavogue.wordpress.com.

Les organisateurs travaillent déjà sur l'édition 2016 pour améliorer l'organisation et rendre la course encore plus attrayante pour les concurrents comme pour les spectateurs, tout en gardant l'esprit ludique et convivial de l'épreuve. Pour participer, il suffit de trouver une coéquipière ou un coéquipier, et de demander à votre médecin un certificat médical de non contre indication à la course à pied. Alors rendez-vous le 6 août prochain ?

- L'Association des " Amis du Sougey et de la Bresse " produira pour la 4ème fois, UN GRAND SPECTACLE NOCTURNE, mis en scène par Xavier Arlot, en juillet 2016, à la ferme du Sougey.
- Les spectacles précédents ont attiré par leur nouveauté et la qualité de leur prestation, plus de 30 000 spectateurs et ont atteint aujourd'hui une dimension à l'échelle de la Région Rhône-Alpes.
- Le spectacle de 2016, présentera dans le cadre de la Commémoration de la Guerre de 14-18, la vie d'UN VILLAGE BRESSAN pendant cette période, avec ses joies et ses peines, sa vie quotidienne et toutes les répercussions et les mutations apportées par la guerre notamment en ce qui concerne les femmes. Il réunira comme les précédents plus de 350 personnes dont 200 acteurs et figurants, des chevaux et des cavaliers.



Les illuminations

Samedi 5 décembre, avaient lieu les traditionnelles illuminations. Cette année, le Sou des Ecoles et les Amis du livre avaient décidé de s'associer au Comité des Fêtes.



Les Amis du Livre avaient invité les enfants de l'école à faire des dessins sur le thème « nature au fil des saisons ».

Une exposition ouverte au public était organisée dans les locaux de la bibliothèque et les enfants qui avaient fait des dessins ont été récompensés.



Les membres du Sou des Ecoles proposaient à la vente des plats cuisinés (lasagnes et tartiflette).



Les nouveaux horaires des illuminations n'ont pas empêché le Père Noël d'être à l'heure pour rencontrer petits et grands. Après la séance photo, il a pu admirer les œuvres des exposants. Tout en distribuant des papillotes, il a terminé sa visite par la retraite aux flambeaux dans le village.



Le samedi 19 décembre, Véronique SIGURET et Sandrine DUBOIS, sous l'égide du comité des fêtes, ont invité dix jeunes habitants de notre commune à une activité bricolage. Les enfants ont ainsi pu confectionner des cartes en 3D, des boules et des boîtes en relation avec Noël.

Deux nouvelles associations

WESTERN HORSEMAN TEAM 01

Notre association WESTERN HORSEMAN TEAM 01 regroupe tous les cavaliers désirant découvrir et pratiquer l'équitation western. Son objectif est de faire la promotion de l'équitation western dans le département de l'Ain par des actions diverses :

- ∞ organisation de stages dans différentes disciplines de l'équitation western encadrés par un entraîneur
- ∞ démonstrations à l'occasion de diverses manifestations de plein air
- ∞ organisation de concours

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le Président de l'association : Tel. : 04.74.30.42.18

Nos prochaines manifestations :

- ∞ **AG le vendredi 8 janvier salle de la Mairie à partir de 18h30**
- ∞ **Bal country à la Salle des Fêtes de St Martin le Châtel, le samedi 23 janvier 2016 à partir de 20 heures**

IMPACT PERFORMANCE

Depuis septembre, l'association Impact performance propose des cours de gym douce, gym tonique, cardio-training et assouplissements. Patrick Maldonado vous accueille les lundi et jeudi de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Pour tous renseignements, contactez nous par téléphone au 06.28.50.56.74
ou par mail impact.performance@hotmail.com

Bienvenue à ...



- ◆ Zoé Marie FORAY, née le 10 janvier 2015, fille de Frédéric Bruno FORAY et de Catherine BOULET
- ◆ Antoine Nathanaël CAVILLON, né le 19 mars 2015, fils de Florent Guillaume CAVILLON et de Johanna CHEVALLIER
- ◆ Samuel Emile GOBE, né le 22 mars 2015, fils de Christophe GOBE et de Erika Carole GARDI
- ◆ Paul MARTIN, né le 8 avril 2015, fils de Laurent MARTIN et de Charlotte LOUVET
- ◆ Louise Jeanne RAZUREL, née le 30 avril 2015, fille d'Anthony RAZUREL et de Céline Sylvie DUCHEZ
- ◆ Kalie TOUSSAINT, née le 22 juillet 2015, fille d'Olivier Pierre TOUSSAINT et de Nelly BOURRET
- ◆ Louis Gabriel FOILLERET, né le 8 août 2015, fils de Charly FOILLERET et de Sandy BADEY
- ◆ Tylan Silas GROSPIRON, né le 5 octobre 2015, fils de Sébastien Michel Jack Paul GROSPIRON et de Laure Lucette CASTA
- ◆ Charlotte Olivia SETCHFIELD, née le 7 octobre 2015, fille de Crighton SETCHFIELD et de Kimberby Charlotte FOLLEY
- ◆ Juliette FOURNERON, née le 18 octobre 2015, fille de Thomas FOURNERON et de Hélène JANNEL

Tous nos vœux à ...

- ◆ Cédric, André, Claude TELLIER et Stéphanie, Laurence MERLE, mariés le 02 mai 2015
- ◆ Julien JOUVENT et Marie-Sophie, Elisabeth GENTY, mariés le 20 juin 2015
- ◆ Pierre, Marie MURIGNEUX et Cécile GIRARD, mariés le 22 août 2015



Ils nous ont quittés...



- ◆ Georges Pierre POCHEBONNE, décédé le 23 février 2015 à l'âge de 80 ans
- ◆ Noël Michel BEREYZIAT, décédé le 25 juillet 2015 à l'âge de 70 ans
- ◆ René Marcel GUILLEMAUD, décédé le 18 août 2015 à l'âge de 92 ans

A vos agendas...

JANVIER	Vendredi	8	Assemblée Générale du Western Horseman Team 01
	Samedi	9	Vœux de la municipalité (11h)
	Jeudi	14	Collecte de sang (16h-19h)
	Dimanche	17	Quine loto du Sou des Ecoles
	Samedi	23	Bal Country du Western Horseman Team 01
	Dimanche	24	Assemblée Générale du Fleurissement
FEVRIER	Samedi	06	Concours de belote des Donneurs de sang
	Dimanche	07	Assemblée Générale des Sapeurs Pompiers
	Vendredi	12	Assemblée Générale du Comité des Fêtes
	Vendredi	19	Concours de belote des Retraités en matinée (à la vache)
	Dimanche	21	Repas des Chasseurs
	Vendredi	26	Assemblée Générale des Donneurs de sang
MARS	Samedi	05	Banquet des conscrits
	Samedi	05	Concours de belote du Fleurissement en matinée (à la coinche)
	Vendredi	11	Assemblée Générale des Amis du Livre
	Samedi	12	Banquet des classes
	Dimanche	13	Matefaims des classes
	Samedi	19	Vente de tartes du Sou des Ecoles - carnaval
	Samedi	19	Matefaims des conscrits
	Dimanche	20	Chasse aux œufs sur le sentier de Fenille (organisée par l'Office du Tourisme de MONTREVEL et le Comité des Fêtes)
AVRIL	Samedi	2	Boum des enfants de l'Ecole
	Dimanche	24	Farfouille des Carpistes de l'Espoir
MAI	Jeudi	14	Tournoi interquartiers et associations à CURTAFOND
JUIN	Dimanche	12	Journée poulets de Bresse Sapeurs Pompiers
	Jeudi	16	Collecte de sang (16h-19h)
	Samedi	18	Fête de l'école avec repas
	Dimanche	19	Assemblée Générale Football à CONFRANCON. Repas de fin de saison
	Samedi	25	Fête du Club des Jeunes avec concours de pétanque et repas



La commune vous a sollicité pour des boutons, laine, tissus, draps, etc...

Vous avez été très nombreux à répondre présent.

Nous vous remercions de votre générosité ainsi que l'aide apportée à la confection des housses de lit pour la sieste des enfants à l'école.

MERCI A TOUS.